

SESSION DE 2017

Unité – Progrès – Justice

**SPECIALITE : ADMINISTRATION COMMERCIALE
ET COMPTABLE**

EPREUVE DE GESTION DES OPERATIONS LIEES A LA TRESORERIE
(Calculatrice non programmable autorisée)

Durée : 2 heures
Coefficient : 01

Première partie : (11,5 pts)

Le 31/12/2014, le compte banque dans les livres des établissements Zéba se présente comme suit :

521 Coris Bank

Dates	Libellés	Montants	Dates	Libellés	Montants
1/12	Solde à nouveau	3.221.700	6/12	Chèque n°123 à Lipao	288.000
2/12	Virement des clients	102.000	13/12	Chèque n°124 à l'ONATEL	9.000
4/12	Remise de chèque	1.028.400	30/12	Chèque n°125 à Lipao	695.400
12/12	Versement d'espèces	24.000	30/12	Chèque n°126 à Air France	780.000
20/12	Vente de titre	29.760	31/12	Solde débiteur	3.743.460
23/12	Remise à l'escompte	1.110.000			
Total		5.515.860	Total		5.515.860

Le relevé bancaire adressé par Coris Bank aux établissements Zéba se présente comme suit :

Client Zéba

Dates	Libellés	Montants	Dates	Libellés	Montants
1/12	Chèque n°121	180.540	1/12	Solde à nouveau	4.182.738
2/12	Chèque n° 122	678.498	4/12	Encaissement	1.028.400
7/12	Chèque n°123	288.000	12/12	Versement d'espèces	24.000
10/12	Chèque n°124	9.000	13/12	Vente de titres	29.760
27/12	Prélèvement SONABEL	12.960	30/12	Net négociation du 23/12	1.100.010
30/12	Commission	720	30/12	Intérêts créditeurs	9.600
31/12	Solde créditeur	5.204.790			
Totaux		6.374.508	Totaux		6.374.508

Travail à faire :

- Justifier la différence entre les soldes du compte banque et celui du relevé au 1/12/2014. (2,25 pts)
- Présenter l'état de rapprochement bancaire au 31/05/2014. (9,25 pts)

Deuxième partie (8,5 pts)

En stage à la BRAKINA-SA, le chef de service Vente met à votre disposition les documents ci-après à la date du 30/05/2016 :

BRAKINA-SA

Facture n° 9200

Doit : Cave Simporé
BP 206

Ouagadougou le 29/05/2016

Ref	Désignation	Quantité	P.U	Montants
Bx 4	Bière Brakina 66 cl	400	3.000	1.200.000
Bx 1	Bière Beaufort 66 cl	560	3.500	1.960.000
Bx	Guinness 66 cl	200	6.000	1.200.000
G1	Fanta 66 cl	500	2.400	1.200.000
G2	Coca cola 66 cl	800	2.400	1.920.000
G3	Sprite 66 cl	200	2.400	480.000
		Total		7.960.000
		TVA 18%		1.432.800
		Net à payer		9.392.800

NB : RIB de la cave simporé

Code d'établissement	: BF 074
Code guichet	: 40 1001
N° compte	: 012468402
Clé RIB	: 708

- Document 2

SN-SOSUCO

Facture n° 210

Doit : BRAKINA-SA

Banfora le 05/04/2016

Ref	Désignation	Quantité	P.U	Montants
5.01	Sucre blanc	8 000 kg	300	2.400.000
5.02	Sucre blond	2 000 kg	250	500.000
		Total		2.900.000
		Escompte 2%		58.000
		Net financier		2.842.000
		TVA 18%		511.560
		Net à payer		3.353.560

Travail à faire :

- 1- Etablir la lettre de change (annexe 1) à joindre à la facture n°9200 (document 1) pour acceptation à échéance 30/06/2016. (4,5 pts)
- 2- Emettre le chèque (annexe 2) en règlement de la facture n°210 (document 2). (4 pts)

Contre cette
LETTRE DE CHANGE
stipulée **SANS FRAIS**
veuillez payer la somme indiquée
ci-dessous à l'ordre de

LE

A	montant pour contrôle	date de création	ÉCHÉANCE
			LCR seulement
			F MONTANT

191. 816

RIB du Tiré	
code établissement	cod e guichet
	n° du compte
	clé RIB

valeur en

NOM
et ADRESSE
du TIRÉ


DOMICILIATION

droit de timbre et signature

ACCEPTATION ou AVAL ▲

ne rien inscrire au-dessous de cette ligne ▼

TIMBRE FISCAL

BANK OF AFRICA		FCFA _____
Payer contre ce chèque _____		
Somme en toutes lettres		
A l'ordre de : _____		
_____ A _____ le _____		
Payable	Numéro de compte	Signature (ne pas dépasser le cadre r)
AGENCE SIEGE	BF074 02002 0018241215198 BRAKINA. SA BP 101 Ouagadougou	
Chèque n°6444670		